



MOTION DU 28^e CONGRES DE L'UFSE-CGT

RONCE-LES-BAINS (17) > 16 NOVEMBRE 2021

Le 28^e congrès de l'Union fédérale des syndicats de l'État (UFSE-CGT) apporte son soutien à la population et aux syndicalistes, en particulier hospitaliers, qui défendent par la grève et les manifestations leurs droits en Guadeloupe, Martinique et Guyane.

Face à une répression qui s'intensifie avec une multiplication des gardes à vue et des poursuites judiciaires, le congrès exige :

- L'arrêt immédiat des poursuites judiciaires, et en particulier la relaxe de Gaby Clavier dirigeant de l' Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) qui doit passer en correctionnelle le 7 décembre 2021, et la libération des syndicalistes pompiers récemment interpellés ;
- Le respect des libertés syndicales et du droit de grève et de manifestation.

Motion adoptée à l'unanimité